



DELIBERATION N°395

OBJET : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS.

Entendu l'exposé de Madame Marie-Laure MORELLI, Adjointe au maire ;

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, article 34 ;

Vu le tableau des emplois ;

Vu l'avis des membres du comité social territorial du 8 juin 2023 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

DECIDE de modifier le tableau des emplois et des effectifs selon la répartition suivante :

- ✓ Création de 8 postes d'Agent de Maîtrise à temps complet
- ✓ Création d'1 poste d'Educateur des Activités Physiques et Sportives à temps complet
- ✓ Création d'1 poste d'Educateur des Activités Physiques et Sportives à temps non complet 71,43%
- ✓ Création de 2 postes d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe à temps complet
- ✓ Création d'1 poste de Technicien Principal de 2^{ème} classe à temps complet
- ✓ Création d'1 poste d'Adjoint d'Animation Principal de 2^{ème} classe à temps complet
- ✓ Création d'1 poste d'Adjoint d'Animation Principal de 2^{ème} classe à temps non complet 50%
- ✓ Création d'1 poste d'Adjoint d'Animation Principal de 2^{ème} classe à temps non complet 54%
- ✓ Création d'1 poste d'Adjoint d'Animation Principal de 2^{ème} classe à temps non complet 35%
- ✓ Création d'1 poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe à temps non complet 90%
- ✓ Création d'1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique à temps non complet 81,25%
- ✓ Création d'1 poste de Professeur d'Enseignement Artistique à temps non complet 50%

Soit la création de 20 postes.

- ✓ Suppression de 5 postes d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe à temps complet
- ✓ Suppression d'1 poste de cadre de santé de 1^{ère} classe à temps complet
- ✓ Suppression d'1 poste de puéricultrice cadre de santé à temps complet
- ✓ Suppression d'1 poste de puéricultrice hors classe à temps complet
- ✓ Suppression de 2 postes d'Agent Territorial des Ecoles Maternelles Principal de 1^{ère} classe à temps complet
- ✓ Suppression d'1 poste d'Auxiliaire de puériculture de classe supérieure à temps complet.
- ✓ Suppression d'1 poste d'Agent Social à temps complet
- ✓ Suppression d'1 poste d'Adjoint d'Animation Principal de 1^{ère} classe
- ✓ Suppression d'1 poste d'Educateur des Activités Physiques et sportives principal de 2^{ème} classe à temps complet.
- ✓ Suppression d'1 poste d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet 70%
- ✓ Suppression de 4 postes d'Assistant d'Enseignement Artistique principal de 1^{ère} classe à temps complet
- ✓ Suppression d'1 poste de Professeur d'Enseignement Artistique à temps non complet 37,5%

Soit la suppression de 20 postes.

Délibération adoptée à l'unanimité

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 9 juin 2023

La secrétaire de séance,
Christine FLECK..



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 9 juin 2023

Le Maire,
Jean-François ONETO.



2023/.....

Parafe

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Conseillers en exercice :	35
En début de séance :	
Présents :	26
Absents :	9
Pouvoirs :	6
Votants :	32

Convoqués le 2 juin 2023

CONSEIL MUNICIPAL

DU 9 JUIN 2023

SEANCE N°2

L'an deux mil vingt-trois le 9 juin à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la Présidence de Monsieur Jean-François ONETO, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jean-François ONETO, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Suzanne BARNET, Madame Chantal BOURLON, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziain TADJINE, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Esperance AUDINEAU, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Madame Chantal LAÏK/CLAVERO, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Valérie BOURGUIGNON, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Aline PALOMARES, Madame Lucie CZIFFRA.

ABSENTS : Monsieur Patrick SALMON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Emmanuel CLEMENT, Monsieur Patrick SEMBLA, Madame Nathalie RUCHMANN, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Madame Béatrice LAINÉ, Monsieur Malek BENSAI

POUVOIRS DE :

Monsieur Patrick SALMON	à	Monsieur Patrick VORDONIS
Madame Anne-Marie CADART	à	Madame Chantal BOURLON
Monsieur Emmanuel CLEMENT	à	Madame Christine FLECK
Monsieur Patrick SEMBLA	à	Monsieur Cyril GHOZLAND
Madame Béatrice LAINÉ	à	Madame Valérie BOURGUIGNON
Monsieur Malek BENSAI	à	Madame Antoinette JARRIGE

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, Madame Christine FLECK, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Il est à noter que Monsieur Jean-Claude DEBACKER est arrivé après le vote de la délibération n°1 (Modification de la délibération du 8 février 2023 concernant le zonage d'assainissement des eaux pluviales)*

** Conformément aux dispositions en vigueur il est précisé que Monsieur le maire s'est retiré de la salle pendant les questions relatives aux comptes administratifs (délibération n°9 à la délibération n°12) et à confier la présidence à Madame Josyane MELEARD.*